

**Intervention de M. Ghislain D'hoop,
Ambassadeur et Représentant Permanent de la Belgique auprès de
l'Organisation des Nations Unies à Vienne,
à l'occasion de la 60^{ème} session du Sous-Comité juridique
du Comité des Nations Unies pour les Utilisations pacifiques
de l'Espace extra-atmosphérique**

Point 3 de l'ordre du jour (Débat général)
semaine du 31 mai au 11 juin

Madame la Présidente,

La Belgique se félicite de vous voir conduire cette 60^{ème} session du Sous-Comité juridique de l'UNCOPUOS. La pandémie rend notre travail difficile, mais nous sommes convaincus que, sous votre guidance, nous pourrions tirer au mieux parti de cette session pour progresser sur des questions importantes dans le domaine des activités spatiales. Ma Délégation remercie également la Directrice du Bureau des Nations Unies pour les Affaires Spatiales et ses collaboratrices et collaborateurs, pour l'organisation de cette session du Sous-Comité juridique de l'UNCOPUOS.

Madame la Présidente,

Ma Délégation se joint à celle faite par le distingué représentant de l'Union européenne. En outre, nous souhaiterions formuler les considérations suivantes.

La lecture de l'ordre du jour de cette 60^{ème} session du Sous-Comité juridique est édifiante. Si nous la comparions à celle de l'ordre du jour de la première session du Sous-Comité juridique en tant que comité permanent, en 1962, nous verrions sans nul doute des points récurrents, mais aussi et surtout, la considérable évolution des activités spatiales en 50 années.

Cette évolution nous ouvre de nouvelles opportunités à l'échelle de l'humanité entière, pour la gestion de nos ressources, pour le développement durable, pour la sécurité des personnes et des biens, pour les échanges internationaux et pour le progrès en général. Elle nous lance également des défis complexes et quelquefois ardues: la pollution des orbites, la gestion du trafic spatial, l'accès à l'espace et à ses ressources naturelles, la préservation de l'espace en tant que domaine de coopération pacifique, au bénéfice de l'humanité et des générations futures.

Ces questions, ces problématiques, ces défis se retrouvent sur notre ordre du jour. Et il est attendu de nous que nous y répondions. La Belgique contribuera de son mieux à la recherche et à la mise en œuvre de solutions à cette fin.

En 2019, ma Délégation, conjointement avec celle de la République grecque, a soumis au Sous-Comité juridique une proposition pour l'établissement d'un groupe de travail dédié à l'étude d'un cadre international pour l'exploration, l'utilisation et l'exploitation des ressources des corps célestes. Sur cette base, le Sous-Comité a demandé à la Belgique et à la Grèce de désigner deux modérateurs chargés d'identifier les lignes de convergences pouvant mener à l'établissement d'un tel groupe par le Sous-Comité. Messieurs Andrzej Misztal et Steven Freeland ont accepté cette mission et ont mené les consultations informelles à cette fin, dans le contexte difficile que nous connaissons. Nous les en remercions vivement.

Il a également été demandé à la Belgique et à la Grèce de soumettre au Sous-Comité une version révisée de leur proposition conjointe. C'est aujourd'hui chose faite, avec le soutien apporté par nos deux pays à la proposition soumise par l'Allemagne et la Finlande en vue de l'établissement d'un groupe de travail sous le point 14 de l'ordre du jour de cette 60^{ème} session. Nous remercions ces deux Délégations pour le travail entrepris.

La gestion des ressources spatiales est une question qui occupe une place de plus en plus importante dans le nouvel ordre spatial de ce XXIème siècle. Nous espérons que cette proposition recueillera un large soutien et pourra être adoptée dès cette session, de manière à permettre au groupe de travail de se réunir pour la première fois en 2022.

Madame la Présidente,

Nous souhaitons que cette session anniversaire du Sous-Comité soit, malgré les circonstances, l'occasion d'un renouveau de la coopération au sein de l'UNCOPUOS au moment où nous en avons le plus besoin.

Je vous remercie.